

Unité 2

Le Saviez-vous ?

LA POPULATION ACTIVE

Métiers d'hier et d'aujourd'hui

Évolution de la structure de la population active totale
 (effectifs en milliers et poids en %)

	1975	2001	% en 2001
- Agriculteurs exploitants	1 691	618	2,4
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1 767	1 500	5,8
- Cadres et professions intellectuelles supérieures, dont :	1 552	3 493	13,4
• professions libérales	186	329	1,3
• cadres	1 366	3 164	12,1
- Professions intermédiaires, dont :	3 480	5 293	20,3
• clergé, religieux	115	14	0,1
• contremaîtres, agents de maîtrise	532	531	2,1
• autres professions intermédiaires	2 833	4 748	18,1
- Employés, dont :	5 362	7 737	29,7
• policiers et militaires	637	523	2,0
• autres employés	4 725	7 214	27,7
- Ouvriers, dont :	8 118	7 139	27,4
• ouvriers qualifiés	2 947	3 334	12,8
• chauffeurs, magasinage-transport	960	1 104	4,2
• ouvriers non qualifiés	3 840	2 414	9,3
• ouvriers agricoles	371	287	1,1
- Chômeurs n'ayant jamais travaillé	72	237	0,9
Population active (y compris le contingent)	22 042	26 044	54,7

D'après l'INSEE

La place des services marchands n'a cessé de se développer depuis, avec un doublement des effectifs en trente ans et une production multipliée par cinq. Depuis 1980, les effectifs du tertiaire ont augmenté de près d'un tiers, alors que ceux de

l'agriculture diminuaient de plus de moitié, ceux de l'industrie automobile de plus d'un quart. Le salariat a fortement progressé dans le tertiaire et la qualification des salariés concernés est sensiblement supérieure à celle des autres branches. La part de l'emploi féminin est restée stable, à 45 %.

La majorité des nouveaux emplois sont créés dans les services,

Sur les 437 000 emplois créés entre mars 2000 et mars 2001, 373 000 l'ont été dans les services. Le secteur des services aux entreprises (activités informatiques, intérim, télécommunications...) est le plus créateur, devant celui des transports (56 000 emplois créés) et l'immobilier (19 000). Cette hausse a bénéficié à toutes les catégories de salariés, mais plus particulièrement aux cadres et aux professions intellectuelles supérieures. Elle a concerné davantage les femmes que les hommes : 111 000 emplois contre 81 000. Mais l'amélioration constatée a été interrompue à partir du second semestre de 2001.

Malgré le niveau encore élevé du chômage, on estime qu'environ 800 000 emplois ne trouvent pas preneur, dans des secteurs comme le bâtiment, l'alimentation, les transports, l'informatique, les télécommunications. La situation est particulièrement délicate dans l'hôtellerie et la restauration. Les difficultés de recrutement dans les secteurs technologiques s'expliquent par une pénurie de personnes compétentes. Celles qui concernent des postes à plus faible qualification est due au peu de motivation des chômeurs pour des métiers exigeants sur le plan des horaires et assez mal rémunérés.

La situation est particulièrement délicate dans l'hôtellerie et la restauration. Les difficultés de recrutement dans les secteurs technologiques s'expliquent par une pénurie de personnes compétentes. Celles qui concernent des postes à plus faible qualification est due au peu de motivation des chômeurs pour des métiers exigeants sur le plan des horaires et assez mal rémunérés.

Près de trois actifs sur quatre travaillent dans le secteur tertiaire.

72 % des actifs travaillaient dans les activités tertiaires en 2001 : commerce ; transport ; finance ; immobilier ; services aux entreprises ou aux particuliers ; éducation ; santé et action sociale ; administration. Contrairement à ce que l'on croit souvent, le secteur tertiaire n'est pas une invention récente. La société française a eu très tôt besoin de tailleurs, barbiers, commerçants, scribes, cantonniers et autres allumeurs de réverbères. En 1800, à l'aube de la révolution industrielle, les travailleurs impliqués dans les activités de services représentaient un quart de la population active et près d'un tiers de la production nationale. Le développement de l'industrie a largement contribué à celui des services connexes (négoce, banques, ingénierie...). Mais c'est l'émergence de la société de consommation dans les années 50 et 60 qui lui a donné son importance actuelle.

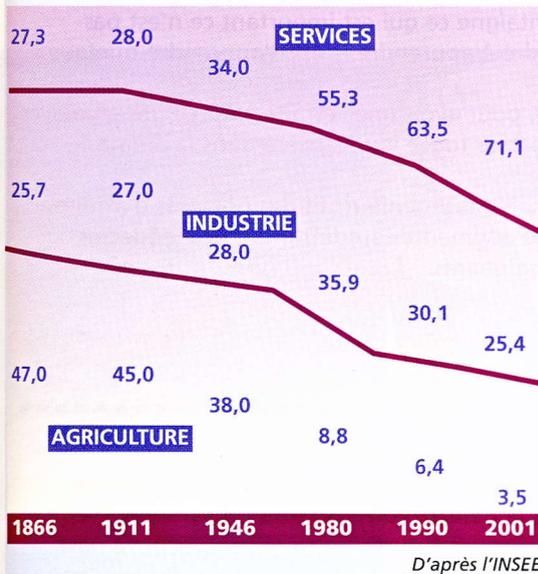
• Les entreprises d'artisanat emploient 2,3 millions de personnes (13 % de l'emploi total), dont 1,7 million de salariés. 40 % n'emploient aucun salarié [55 % en 1985].

• Plus de la moitié des plombiers, menuisiers, peintres, terrassiers travaillent seuls. 45 % des artisans de l'alimentaire et de la réparation automobile et 50% des coiffeurs emploient de 1 à 3 salariés.

Le Saviez-vous ?

Une économie de services

Évolution de la structure de la population active occupée par grand secteur (en %)



CHÔMAGE

Le chômage a repris à la hausse en 2001, après deux années de baisse.

Le taux de chômage avait connu une première baisse en 1994 et 1995, suivie d'une remontée au cours des deux années suivantes. La décrue a ensuite repris entre 1997 et le premier semestre 2001, avec un retour à un taux inférieur à 9 % pour la première fois depuis 1984. Elle a profité davantage aux jeunes, aux hommes adultes et aux personnes les moins diplômées. Les dispositifs d'emplois jeunes dans les activités non marchandes et les allègements de charges sociales sur les bas salaires ont eu notamment des effets positifs. Mais le second semestre 2001 a vu une nouvelle dégradation, liée à un climat économique détérioré qui a prévalu au premier semestre 2002, renforcé par le climat d'attente habituel en période électorale.

Les chiffres du chômage et leur comparaison dans le temps doivent cependant être examinés avec prudence, du fait des changements intervenus dans les modes de comptabilisation au fil des années. La baisse enregistrée ne concernait ainsi qu'une partie de la population sans emploi, celle des demandeurs « immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein ». Elle ne prenait pas en compte d'autres catégories dans lesquelles le taux de chômage s'est accru : personnes inscrites à l'ANPE à la recherche d'un emploi à temps partiel ou à durée déterminée ; demandeurs exerçant une activité réduite de plus de 78 heures par mois mais dans l'attente d'un emploi durable ; chômeurs âgés de plus de 55 ans dispensés de recherche ou chômeurs de longue durée sortis des statistiques, comme les jeunes n'ayant jamais travaillé et ne percevant aucune indemnité, etc. Le « vrai » nombre des sans-emploi approche donc sans doute 4 millions, alors qu'il n'était officiellement que de 2,3 millions en mars 2002.

Âge, sexe, profession et chômage

Taux de chômage selon la catégorie socioprofessionnelle, le sexe et l'âge (2001, en % de la population active)

ÂGE	Hommes	Femmes	Ensemble
- 15 à 24 ans	16,2	21,8	18,7
- 25 à 49 ans	6,6	10,5	8,4
- 50 ans et plus	5,1	7,2	6,1
CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE			
- Agriculteurs exploitants	0,3	1,5	0,7
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3,2	4,1	3,5
- Cadres et professions intellectuelles supérieures, dont :			
• professions libérales	3,0	3,4	1,5
• cadres d'entreprise	1,4	1,6	3,4
- Professions intermédiaires	3,1	4,2	4,7
- Employés	4,0	5,5	4,7
- Ouvriers, dont :			
• ouvriers qualifiés	9,1	11,7	11,0
• ouvriers non qualifiés	9,4	16,5	10,9
• ouvriers agricoles	6,4	14,0	7,3
	16,8	17,6	17,1
	12,4	20,2	14,6
TOTAL	7,1	10,7	8,8

D'après l'INSEE

Le chômage frappe inégalement les régions et les types de communes.

En 2001, les taux de chômage les plus élevés concernaient le Languedoc-Roussillon, le Nord-Pas-de-Calais et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les quatre régions les plus épargnées étaient l'Alsace, la Franche-Comté, le Limousin et l'Île-de-France. Depuis 1980, celles dont la situation s'est le plus dégradée sont celles qui avaient déjà les plus forts taux de chômage initiaux. On constate cependant de fortes disparités à l'intérieur d'une même région, entre les départements qui la composent. Les départements d'outre-mer ont des taux de chômage nettement plus élevés qu'en métropole : le double aux Antilles et en Guyane et le triple à La Réunion. Le chômage de longue durée, le travail à temps partiel et les emplois intérimaires y sont en outre plus fréquents.

La taille de la commune est un autre facteur discriminant ; le taux de chômage tend à augmenter avec elle, de même que la durée moyenne de recherche d'emploi. Le chômage n'est ainsi que de 6 % dans les communes rurales et il atteint 11 % dans les unités urbaines de plus de 200 000 habitants. L'agglomération parisienne fait cependant exception, avec un taux de 8 %.

Activités

1. Faire un compte-rendu écrit de :

- La transformation des métiers entre hier et aujourd'hui.
- La situation concernant l'économie des services.

2. Résumer par écrit la situation du chômage en France :

- Quelle est la tranche d'âge la plus touchée et dans quel secteur ?
- Quelles raisons expliquent que certaines régions de France sont plus touchées que d'autres par le chômage ?